En cas de vagues de chaleur, par exemple, la demande d'électricité croît en raison de l'augmentation des besoins en climatisation et en refroidissement. Parallèlement, la capacité de transport de l'électricité peut diminuer suite à la dilatation des lignes à haute tension, tout comme la puissance des centrales thermiques par manque de possibilités de refroidissement. La puissance des centrales au fil de l'eau baisse aussi, car les débits sont sensibles à la sécheresse. Le tome 4 des «Perspectives énergétiques 2035» (OFEN, 2007) décrit un tel scénario, de même qu'un scénario impliquant une vague de froid, et en calcule les effets.

Il convient de mener une étude afin de mettre en évidence ce genre d'interdépendances et de présenter les éventuels effets indésirables des mesures d'adaptation. Il s'agit notamment d'analyser les impacts cumulés de situations extrêmes sur la sécurité d'approvisionnement. Les résultats doivent être mis à la disposition des acteurs concernés pour qu'ils puissent s'il y a lieu élaborer d'autres mesures ou adapter les mesures existantes.

Conduite: OFEN
Partenaire: OFPP

Priorité 2
Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la politique énergétique de la Confédértion
Horizon temporel: mesure immédiate

Champs d'action
E1 Besoin en énergie pour la climatisation et le refroidissement des bâtiments
E2 Production hydroélectrique
E3 Production d'électricité dans les centrales thermiques
E4 Entretien et sécurité des infrastructures de transport

Défis transversaux
- Accentuation des fortes chaleurs dans les agglomérations et les villes
- Accroissement de la sécheresse estivale
- Aggravation du risque de crues
- Fragilisation des pentes et recrudescence des mouvements de terrain
- Elévation de la limite des chutes de neige
- Suivi et détection précoce
- Réduction des incertitudes et consolidation des connaissances
- Sensibilisation, information et coordination

Ressources nécessaires pour la période 2014–2019
CHF: 100 000/an (2014/2015)
EPT: 0,05 (2014/2015)

Financement
Dans le cadre des ressources disponibles

A6 Tourisme

Encourager le développement de l'offre et la diversification du tourisme suisse au moyen de conditions cadres favorables et d'un soutien ciblé t1

Objectifs
- Création de conditions cadres appropriées pour promouvoir le développement de l'offre touristique
- Encouragement de l'innovation et de la diversification (en particulier du tourisme estival et du tourisme durant toute l'année)
- Garantie et développement des sports de neige

Mesure
Activité 1 (en continu): nouveau positionnement de la Suisse dans le tourisme estival

Activité 2 (prévue): garantie et développement des sports de neige

Les entreprises du tourisme ont besoin de conditions avantageuses. La politique du tourisme de la Confédération vise principalement à ce que les conditions cadres soient les meilleures possibles pour le développement de l'offre des entreprises de ce secteur.

Pour soutenir l'adaptation de l'industrie du tourisme aux changements climatiques, le SECO encourage le développement de l'offre et la diversification du tourisme suisse par le biais d'Innotour. Le soutien porte d'une part sur des projets visant à promouvoir le tourisme estival et le tourisme durant toute l'année, d'autre part sur des projets permettant de développer et de garantir les sports de neige. La diversification du tourisme suisse bénéficie en outre des efforts de Suisse Tourisme pour développer et renforcer la prospection des marchés stratégiques porteurs, ce qui consolide en particulier la place de la Suisse dans le tourisme estival.

Conduite: SECO
Partenaires: ARE, OFEN, OFAG, MétéoSuisse

Priorité 1
Mise en œuvre: en cours dans le cadre de la politique du tourisme de la Confédération
Horizon temporel: mesure déjà mise en œuvre, mesure immédiate; certaines parties des deux activités sont mises en œuvre à moyen et à long termes

Champs d'action
T1 Développement de l'offre

Défis transversaux
- Elévation de la limite des chutes de neige
- Réduction des incertitudes et consolidation des connaissances
- Sensibilisation, information et coordination

Ressources nécessaires pour la période 2014–2019
CHF: n/a
EPT: n/a

Financement
Dans le cadre des ressources disponibles
(mise en œuvre de la politique touristique de la Confédération)

Soutenir le développement et la diffusion des connaissances en lien avec l'adaptation du tourisme aux changements climatiques; développer une plateforme de connaissances t2

Objectifs
Le savoir doit en particulier contribuer à ce que la Suisse reste une place touristique à succès sur le long terme et puisse exploiter au mieux son potentiel de destination touristique hors du commun. Au vu des trois champs d'action identifiés, la priorité doit être donnée aux objectifs d'adaptation suivants:

T1 Développement de l'offre
- L'innovation et la diversification (tourisme estival et tourisme durant toute l'année) sont encouragées et la recherche est intensifiée.
- La pratique des sports de neige est garantie et leur développement assuré.

T2 Minimisation des dangers
- La prévention des dangers est renforcée par des mesures techniques et biologiques.
- Les risques sont réduits par des mesures d'organisation.

T3 Communication
- Un positionnement clair est adopté et un marketing ciblé mis en place.
- La population est sensibilisée.

Mesure
Activité 1 (prévue): identification des déficits d'information et des lacunes dans les connaissances:
Comme point de départ, il s'agit d'identifier les déficits d'information et les lacunes dans les connaissances en matière d'adaptation du tourisme aux changements climatiques. A cet effet, il convient d'évaluer les bases existantes et de mener des entretiens avec des experts. Il est en outre prévu d'organiser une vaste consultation des représentants des cantons touristiques et de l'industrie du tourisme.
Cette consultation doit notamment permettre de cerner les besoins effectifs dans l'optique du développement d'une «plateforme de connaissances en ligne sur l'adaptation du tourisme aux changements climatiques» (cf. commentaire de l'activité 3).

Activité 2 (prévue): consolider les connaissances:
Les lacunes identifiées dans les connaissances doivent être comblées de manière ciblée. Pour ce faire, il est prévu de mener des études. L'un des thèmes de recherche prioritaires est la garantie d'enneigement des domaines skiables en Suisse à moyen et long terme (cf. étude «Le tourisme suisse face aux changements climatiques: impacts et options viables» menée par l'Université de Berne sur mandat du SECO). On ne dispose pour l'heure que d'estimations sommaires. Il y a lieu de les approfondir en prenant en compte les conditions microclimatiques. L'évolution de l'enneigement artificiel (compte tenu des scénarios concernant le prix de l'énergie) est un sujet connexe.

Activité 3 (prévue): développer une plateforme de connaissances en ligne sur l'adaptation du tourisme aux changements climatiques:
Sur la base des résultats de l'analyse des besoins, le SECO développera une plateforme de connaissances en ligne consacrée à l'adaptation du tourisme aux changements climatiques. Elle servira à la consolidation et à la diffusion des connaissances et sera intégrée au site Internet www.seco.admin.ch/tourisme. Il est notamment prévu de recenser des exemples de bonnes pratiques et de les mettre régulièrement à jour.

Conduite: SECO
Partenaires: ARE, OFEV, OFT, OFEN

Priorité 2
Mise en œuvre: en cours dans le cadre de la politique du tourisme de la Confédération
Horizon temporel: mesure déjà mise en œuvre (activité 1), activités 2–3 à court et à moyen termes (jusqu'en 2020)

Champs d'action
T1 Développement de l'offre
T2 Minimisation des dangers
T3 Communication

Défis transversaux
- Accroissement de la sécheresse estivale
- Aggravation du risque de crues
- Fragilisation des pentes et recrudescence des mouvements de terrain
- Elévation de la limite des chutes de neige
- Modification des milieux naturels, de la composition des espèces et des paysages
- Suivi et détection précoce
- Réduction des incertitudes et consolidation des connaissances
- Sensibilisation, information et coordination

Ressources nécessaires pour la période 2014–2019
CHF: n/a
EPT: n/a

Financement
Dans le cadre des ressources disponibles
(mise en œuvre de la politique du tourisme de la Confédération)